

RBC Gestion mondiale d'actifs

# Adoption mondiale – divergence régionale

2020 Investissement  
responsable  
sondage





## Investissement responsable

Terme générique servant à désigner le large éventail de méthodes qui peuvent être utilisées pour intégrer délibérément les critères environnement, société et gouvernance (ESG) dans le processus de placement

### Intégration des critères ESG

Intégration systématique de critères ESG importants dans les processus de placement

### Investissement socialement responsable (ISR)

Présélection positive ou négative à l'aide de filtres afin d'inclure ou d'exclure des placements potentiels en fonction d'un ensemble déterminé de valeurs

### Investissement d'impact

Placement effectué en vue d'avoir une incidence bénéfique mesurable sur le plan social ou environnemental

### Investissement thématique

Placement effectué en visant de vastes thèmes macroéconomiques relatifs à l'ESG

## Dialogue

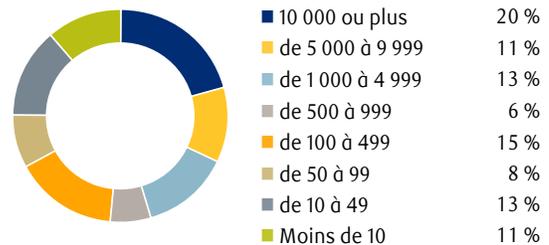
Tentative d'influer sur les pratiques des entreprises par voie de communication directe, de propositions d'actionnaires et de votes par procuration

## Le sondage montre un large éventail

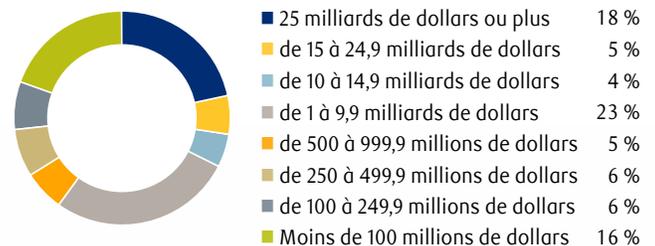
Plus de 800 participants du monde entier, dont les États-Unis, le Canada, l'Europe et l'Asie, ont répondu au Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2020. Les répondants sont issus de tous les secteurs liés aux activités d'investissement.

Près de 190 répondants représentent des organisations détenant des actifs variant de 1 milliard à 9,9 milliards de dollars, et 220 proviennent d'organisations ayant des actifs supérieurs à 10 milliards de dollars. Environ un cinquième des répondants travaillent pour des organisations comptant au moins 10 000 employés et approximativement la même quantité, soit 23 %, travaillent pour de petites entreprises de moins de 50 employés. Plus de 50 consultants ont répondu au sondage et donné des renseignements clés sur leur façon d'intégrer les critères ESG au processus de sélection des gestionnaires.

Veillez évaluer le nombre d'employés que comporte votre organisation, soit le total de l'ensemble des usines, divisions, succursales, filiales – nationales et internationales.



Parmi les choix suivants, lequel représente le mieux les actifs de retraite totaux de votre organisation ? Si vous travaillez pour un fonds de dotation ou une fondation, veuillez indiquer les actifs totaux du fonds.



Quelle est la structure principale de l'entreprise de votre employeur ?

	% global
Promoteur de régimes de retraite	12,9
Organisme gouvernemental	11,0
Gestionnaire de placements	10,8
Société non financière	10,4
Établissement d'enseignement/Fonds de dotation	7,5
Gestion de patrimoine/Plateforme de gestion de patrimoine	7,4
Fondation, OSBL, organisme de bienfaisance	7,4
Cabinet d'experts-conseils	7,0
Compagnie d'assurance	5,1
Autre	4,3
Autre expert-conseil, conseiller, fournisseur de services professionnels à un propriétaire d'actifs	4,1
Conseiller en placements inscrit	4,0
Syndicat	2,3
Société de planification financière	2,1
Autre propriétaire d'actifs	2,0
Entreprise familiale	1,4
Organisme international/FMI/Banque mondiale/banque de développement	0,4

# Introduction



## L'adoption des critères ESG à l'échelle mondiale continue d'augmenter, mais le degré d'adoption varie d'une région à l'autre, l'Europe étant en tête et les États-Unis, à la traîne

Au cours des quatre dernières années, le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs a montré que les investisseurs institutionnels du monde entier faisaient de plus en plus preuve d'ouverture face à l'investissement responsable et à son cadre de référence. Depuis la première année du sondage, le pourcentage de répondants qui disent intégrer les critères environnement, société et gouvernance (ESG) à leur approche de placement et à leur processus décisionnel n'a pas cessé d'augmenter. Les investisseurs institutionnels aux États-Unis, où l'adoption des critères ESG est demeurée stable au cours des dernières années, constituent la seule exception. Les critères ESG sont devenus une composante centrale de l'univers des placements dans la majorité des pays du monde. Même si les États-Unis accusent un certain retard, l'ESG y obtient un vaste appui de 65 %, ce qui est une grande majorité. Les résultats aux États-Unis restent quand même quelque peu étonnants, compte tenu de l'adoption grandissante des critères ailleurs. Il sera intéressant de suivre de près l'évolution de cette disparité.

### Principaux faits saillants

-  L'adoption des critères ESG augmente : 75 % des répondants à l'échelle mondiale intègrent les critères ESG à leur approche de placement et à leur processus décisionnel, comparativement à 70 % en 2019.
-  Les investisseurs aux États-Unis continuent d'accuser un retard important sur leurs homologues mondiaux en matière d'adoption des critères ESG : 65 % des répondants intègrent les critères ESG, comparativement à 94 % des répondants en Europe, 89 % au Canada et 72 % en Asie.
-  La plupart des investisseurs croient aux avantages des portefeuilles intégrant les critères ESG : à l'échelle mondiale, 84 % des répondants croient que les portefeuilles qui intègrent des critères ESG produiront des rendements aussi bons ou meilleurs que les placements qui ne les intègrent pas, tandis que les 16 % restants croient que les portefeuilles qui intègrent les critères ESG produiront des rendements inférieurs. Cependant, aux États-Unis, 26 % des investisseurs considèrent que les portefeuilles intégrant les critères ESG auront un moins bon rendement que les portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères.
-  La COVID-19 a un impact sur la réflexion entourant les critères ESG : les investisseurs qui ont affirmé que la pandémie les avait incités à accorder une plus grande attention aux critères ESG estiment que le risque lié aux chaînes logistiques mondiales, les changements climatiques et la culture d'entreprise sont leurs trois principales préoccupations.
-  Un plus grand nombre d'investisseurs estiment qu'il est possible de créer de l'alpha grâce aux critères ESG : 55 % des répondants conviennent qu'il est possible de créer de l'alpha durable à long terme en intégrant les critères ESG, comparativement à 36 % l'an dernier.
-  Les investisseurs croient de plus en plus que les critères ESG constituent un moyen d'atténuer les risques : 67 % des répondants conviennent que l'intégration des critères ESG à leur approche de placement peut contribuer à atténuer le risque, contre 58 % en 2019.
-  L'appui accordé à l'adoption de cibles de diversité des genres au sein du conseil d'administration demeure constant : 49 % des répondants appuient les politiques qui font valoir des cibles de diversité et d'inclusion au sein du conseil d'administration.

# Tendances à la hausse concernant l'acceptation des critères ESG

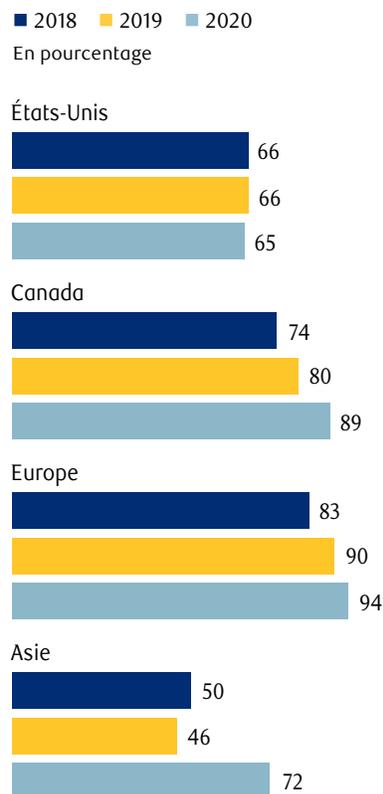
La proportion d'investisseurs à l'échelle mondiale qui intègrent les critères ESG à leur stratégie de placement a atteint 75 % cette année, comparativement à 70 % en 2019 et à 72 % en 2018. Toutefois, pour la troisième année consécutive, l'écart entre les investisseurs au Canada et en Europe qui affirment tenir compte des critères ESG et les investisseurs aux États-Unis s'est creusé.



Comme le montrent les données, les investisseurs européens sortent du lot, 94 % d'entre eux ayant déclaré intégrer les critères ESG à leur approche de placement et à leur processus décisionnel. L'an dernier, 90 % des investisseurs en Europe affirmaient tenir compte des critères. La proportion d'investisseurs au Canada a atteint 89 % cette année, soit une hausse de neuf points de pourcentage par rapport à 2019. La plus forte croissance d'une année sur l'autre au chapitre de l'adoption des critères a été observée en Asie, où 72 % des investisseurs ont déclaré en tenir compte, comparativement à 46 % en 2019, soit une augmentation de 26 points de pourcentage. Au cours de la même période, la proportion d'investisseurs aux États-Unis ayant adopté les critères ESG est restée bloquée à 65 %.

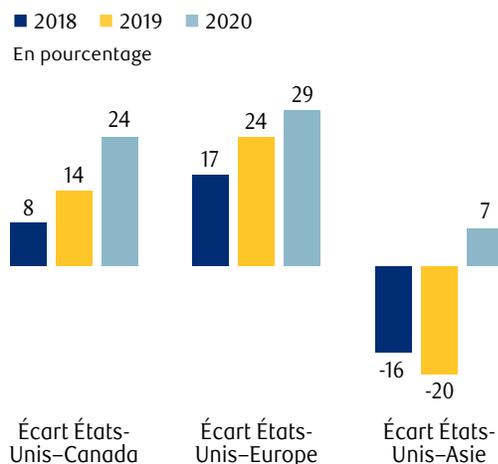
Parmi les organisations qui utilisent les principes ESG, les investisseurs institutionnels américains sont à la traîne des investisseurs canadiens de près de 25 points de pourcentage, et des investisseurs européens de près de 30 points de pourcentage ; ces écarts sont considérables sur le plan statistique. Le degré d'adoption des critères ESG en Asie est plus près de celui des États-Unis, à 72 % ; or, encore une fois, l'utilisation des critères ESG par les investisseurs en Asie s'est accrue de façon marquée.

Figure 1 : Investisseurs institutionnels utilisant les critères ESG

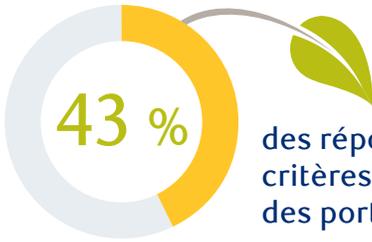


Les répondants se servent beaucoup ou quelque peu des critères ESG dans le cadre de leur approche de placement et de leur prise de décisions.

Figure 2 : Les investisseurs américains sont à la traîne de leurs pairs mondiaux en matière d'adoption des critères ESG



Différence entre le pourcentage d'investisseurs qui se servent beaucoup ou quelque peu des critères ESG dans le cadre de leur approche de placement et de leur prise de décisions.



des répondants croient que les portefeuilles intégrant les critères ESG dégageront des rendements supérieurs à ceux des portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères.

Un autre point lié aux critères ESG pour lesquels les investisseurs américains semblent être loin derrière leurs homologues mondiaux concerne les attentes relatives aux rendements générés par les portefeuilles intégrant les critères ESG.

Cette année, 43 % des répondants ont indiqué qu'ils croyaient que les portefeuilles qui intègrent les critères ESG offriraient de meilleurs rendements que les portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères, par rapport à 29 % en 2019, soit un bond spectaculaire de 14 points de pourcentage. Toutefois, les avis sont partagés à l'échelle mondiale. Un peu plus du quart (28 %) des investisseurs institutionnels américains croient que les portefeuilles intégrant les critères ESG sont susceptibles de générer un rendement supérieur, ce qui représente moins de la moitié des répondants qui partagent cette conviction en Europe et en Asie, et qui est bien en deçà du pourcentage de répondants qui sont de cet avis au Canada. La proportion des investisseurs qui partagent cette conviction a augmenté de trois points de pourcentage aux États-Unis par rapport à 2019, ce qui n'est pas significatif sur le plan statistique, alors qu'elle a augmenté de façon marquée au Canada (+21 points de pourcentage), en Europe (+24 points de pourcentage) et en Asie (+22 points de pourcentage).

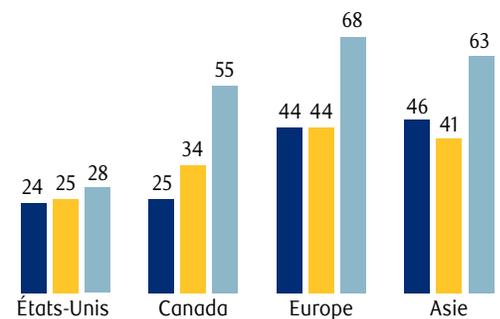
Aussi, les données révèlent une tendance à la hausse du scepticisme chez les investisseurs américains : pas moins du quart des investisseurs américains pensent maintenant que les portefeuilles qui intègrent les critères ESG produiront des rendements inférieurs à ceux des portefeuilles qui n'en tiennent pas compte. Par contre, seulement 3 % des investisseurs au Canada, 4 % des investisseurs en Europe et 7 % des investisseurs en Asie partagent cette opinion.

D'ailleurs, un peu plus des deux tiers (68 %) des investisseurs européens ont déclaré qu'ils pensaient que les portefeuilles intégrant les critères ESG surpasseraient les portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères. Il s'agit d'une hausse par rapport à 44 % en 2019 et en 2018. Au Canada, la proportion d'investisseurs qui croient en la capacité des critères ESG d'entraîner des rendements supérieurs a grimpé à 55 % cette année, comparativement à 34 % l'an dernier, et en Asie, elle est passée de 41 % à 63 %.

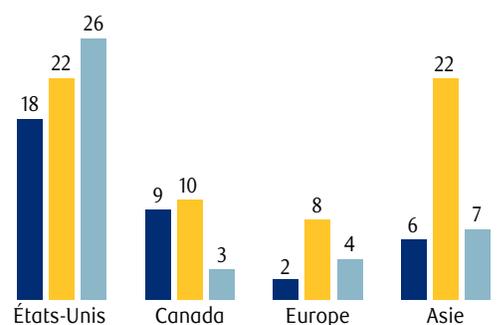
Figure 3 : Quel sera le rendement des portefeuilles intégrant les critères ESG par rapport à celui des portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères ?

■ 2018 ■ 2019 ■ 2020  
En pourcentage

Les portefeuilles ESG produiront un rendement supérieur à celui des portefeuilles non ESG



Les portefeuilles ESG produiront un rendement inférieur à celui des portefeuilles non ESG





des répondants conviennent que l'intégration des critères ESG à leur approche de placement peut contribuer à réduire le risque.

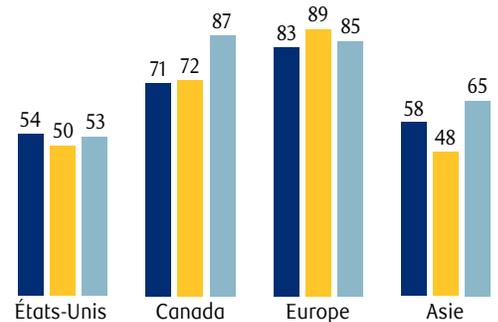
Un examen approfondi de la façon dont les investisseurs institutionnels perçoivent les investissements en fonction de critères ESG a révélé qu'un plus grand nombre d'entre eux pensaient que les critères ESG pouvaient être efficaces pour atténuer le risque. Soixante-sept pour cent des répondants conviennent que l'intégration des critères ESG à leur approche de placement peut contribuer à réduire le risque, comparativement à 58 % en 2019.

Encore une fois, les investisseurs américains sont moins nombreux que leurs homologues canadiens, européens et asiatiques à penser que les critères ESG donnent la possibilité de réduire le risque. Un peu plus de la moitié (53 %) des répondants aux États-Unis ont dit que l'intégration des critères ESG pouvait aider à atténuer le risque, comparativement à 87 % des répondants canadiens, à 85 % des répondants européens et à 65 % des répondants asiatiques. À cet égard, l'opinion des investisseurs américains n'a pratiquement pas changé depuis l'an dernier (en hausse de trois points de pourcentage, ce qui n'est pas suffisant pour franchir le seuil de la pertinence statistique), contrairement au Canada, où l'augmentation de la proportion des investisseurs qui sont d'accord avec cette affirmation (en hausse de 15 points de pourcentage) est significative sur le plan statistique.

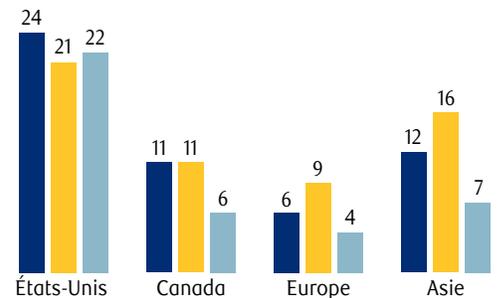
Figure 4 : Croyez-vous que l'intégration des critères ESG peut aider à atténuer le risque ?

■ 2018 ■ 2019 ■ 2020  
En pourcentage

Les portefeuilles ESG peuvent contribuer à atténuer le risque



Les portefeuilles ESG ne peuvent pas contribuer à atténuer le risque





# Pourquoi adopter les critères ESG ?

Les raisons qui poussent les investisseurs institutionnels à intégrer les critères ESG à leur approche de placement et à leur processus décisionnel restent inchangées. Pour la troisième année consécutive, le devoir fiduciaire et la conviction qu'un portefeuille intégrant les critères ESG aidera à réduire le risque et à accroître les rendements sont les deux principales raisons de l'utilisation des critères ESG dans les portefeuilles institutionnels.

La proportion d'investisseurs qui ont cité le devoir fiduciaire cette année s'est établie à 69 % en Europe, à 63 % au Canada et en Asie, puis à 51 % aux États-Unis. En 2019, 65 % des investisseurs en Europe avaient mentionné le devoir fiduciaire parmi leurs raisons principales, comparativement à 57 % au Canada, à 50 % en Asie et à 45 % aux États-Unis.

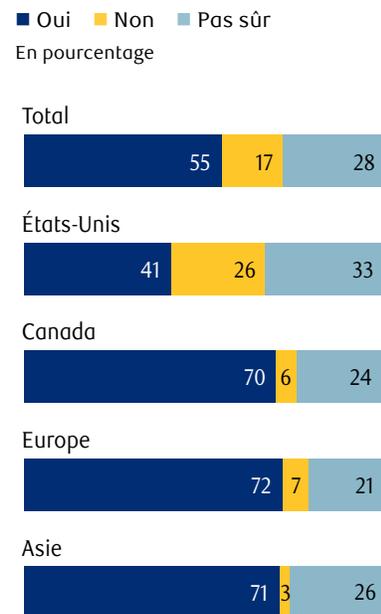
De même, les répondants canadiens et européens dont les organisations utilisent les principes ESG étaient beaucoup plus susceptibles de croire que ces critères contribuaient à réduire le risque et à augmenter les rendements (63 % au Canada et 68 % en Europe, contre 49 % aux États-Unis), et de dire que leurs conseils d'administration ou leurs parties prenantes exigeaient l'adoption de ces critères (40 % au Canada et 43 % en Europe, contre 23 % aux États-Unis). Ces différences avaient été observées également l'an dernier.



des répondants ont convenu que l'idée d'utiliser les critères ESG pour créer de l'alpha durable à long terme s'imposait chez les investisseurs.

L'idée d'utiliser les critères ESG pour créer de l'alpha durable à long terme s'impose progressivement chez les investisseurs. Plus de la moitié des répondants (55 %) ont convenu que cet objectif était réalisable, par rapport à seulement 36 % l'an dernier. Bien que les États-Unis, à 41 %, soient nettement à la traîne du Canada, à 70 %, de l'Europe, à 72 %, et de l'Asie, à 71 %, le résultat obtenu représente une augmentation de huit points de pourcentage par rapport à 2019, ce qui porte à croire que les investisseurs institutionnels américains sont de plus en plus alignés sur leurs homologues mondiaux à ce sujet.

Figure 5 : Les portefeuilles intégrant les critères ESG peuvent-ils contribuer à créer de l'alpha durable à long terme ?



# Principales préoccupations liées aux critères ESG

Parmi les 18 préoccupations soulevées par les répondants au sondage sur les critères ESG, la lutte contre la corruption (une préoccupation liée à la gouvernance) s'est classée au premier rang en 2020, suivie des changements climatiques ainsi que des droits et du vote des actionnaires. La lutte contre la corruption est passée de la deuxième place en 2019 à la première place. La cybersécurité (une préoccupation d'ordre social), qui figurait en tête de liste l'an dernier, a chuté à la quatrième place cette année. Les changements climatiques (une préoccupation d'ordre environnemental), qui occupaient la quatrième place l'an dernier, viennent au deuxième rang cette année, sauf aux États-Unis, où ils se sont classés sixièmes. La préoccupation qui a le plus escaladé les échelons est celle concernant les droits et le vote des actionnaires (gouvernance), qui est passée de la huitième place l'année dernière à une égalité au deuxième rang cette année. Malgré la pandémie mondiale, la préoccupation liée à la santé et à la sécurité (sociale) est pratiquement la même, et a pris la cinquième place en 2020 et en 2019.



**65 %** des investisseurs institutionnels en Europe traitent des changements climatiques dans leur politique de placement.

En ce qui concerne les changements climatiques en particulier, les deux stratégies les plus populaires dans le monde relativement au climat reposaient sur des investissements dans l'énergie renouvelable, 55 % des répondants ayant exprimé leur intérêt envers de tels placements, puis sur des placements carboneutres ou à faible intensité en carbone (54 % des répondants). Les investissements de transition (dans les sociétés à forte intensité de carbone qui se sont engagées à devenir des entités à faible intensité de carbone) se sont classés au troisième rang parmi les intérêts des investisseurs, 48 % d'entre eux y étant favorables. Sur le plan régional, les investisseurs canadiens se sont montrés plus intéressés par l'énergie renouvelable (65 % des répondants) que par les autres options, tandis que les investisseurs européens se sont montrés plus intéressés par les investissements à faible émission de carbone et carboneutres (75 % des répondants). Les Canadiens, les Européens et les Asiatiques se sont montrés beaucoup plus intéressés aux options de transition ainsi qu'aux options carboneutres et à faible émission de carbone que les répondants américains.

Malgré l'appétit pour les investissements sensibles à la question du climat, 60 % des répondants ont déclaré que leur politique de placement ne traitait pas des changements climatiques. Par ailleurs, 12 % ont dit ne pas en être sûrs. Encore une fois, les différences sont notables d'une région à l'autre : 74 % des investisseurs américains ont répondu que leurs politiques de placement ne traitaient pas des changements climatiques, comparativement à 58 % des investisseurs au Canada, à 35 % des investisseurs en Asie et à 23 % des investisseurs en Europe. Par contre, 65 % des investisseurs en Europe, 31 % des investisseurs en Asie, 30 % des investisseurs au Canada et seulement 17 % des investisseurs aux États-Unis ont déclaré intégrer les changements climatiques à leur politique de placement.



# La pandémie fait augmenter l'attention accordée aux principaux risques

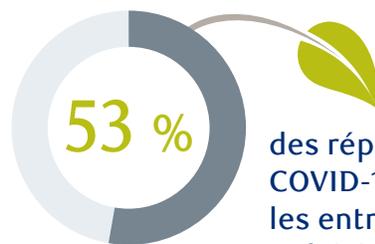
Le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2020 a été mené dans les mois qui ont suivi la propagation rapide de la COVID-19 dans le monde entier. Il a été demandé aux investisseurs institutionnels comment la pandémie avait jusqu'à présent marqué leur réflexion sur les critères ESG.

Lorsqu'on leur a demandé de choisir les trois critères ESG auxquels ils s'étaient intéressés de plus près en raison de la COVID-19, les répondants qui ont dit que la pandémie les avait amenés à accorder une attention plus soutenue à ces critères ont placé aux deux premiers rangs à l'échelle mondiale le risque lié à la chaîne logistique (43 %) et le risque lié aux changements climatiques (37 %). La culture d'entreprise est arrivée en troisième place, 31 % des répondants ayant choisi cette préoccupation. Les répondants canadiens ont classé le risque lié aux changements climatiques avant le risque lié à la chaîne logistique, tandis que la même proportion de répondants américains (36 %) a nommé l'amélioration du capital humain et le risque lié aux changements climatiques. En Europe, les risques liés aux changements climatiques et à la chaîne logistique trônent ex æquo au sommet du classement.

Une légère majorité (53 %) des répondants a indiqué que la COVID-19 les avait amenés à penser que les entreprises devraient donner plus de précisions sur

la sécurité des travailleurs et d'autres « facteurs sociaux ». Un bon nombre d'entre eux, soit environ le tiers de tous les répondants (33 %), ont déclaré être d'avis que les entreprises devraient continuer d'améliorer leur niveau de divulgation même une fois la crise actuelle terminée. D'autres (19 %) ont indiqué que la COVID-19 n'avait pas changé leur façon de penser en ce qui concerne la divulgation de faits liés à ces critères, car ils étaient déjà d'avis avant la pandémie que les entreprises devaient fournir plus de renseignements à cet égard. Cette opinion a été exprimée par un pourcentage beaucoup plus élevé d'Européens (30 %) que d'Américains (16 %).

La COVID-19 ayant changé leur point de vue à l'égard des critères ESG, 28 % des répondants à l'échelle mondiale ont déclaré attacher une plus grande importance aux critères ESG depuis la pandémie.



**53 %** des répondants ont indiqué que la COVID-19 les avait amenés à penser que les entreprises devraient donner plus de précisions sur la sécurité des travailleurs, les avantages sociaux des employés en matière de santé, la culture d'entreprise et d'autres facteurs sociaux.

## La diversité au sein du conseil d'administration bénéficie d'un appui constant

L'appui manifesté envers l'adoption de cibles de diversité et d'inclusion au sein du conseil d'administration est ferme, un plus grand nombre de répondants étant en faveur de l'établissement de cibles favorisant la diversité des minorités visibles au sein du conseil (44 %) que le nombre de répondants contre l'adoption de telles cibles (28 %). De même, un plus grand nombre de répondants se sont déclarés en faveur de l'établissement de cibles relativement à la diversité des genres au sein du conseil d'administration (49 %) que contre l'établissement de telles cibles (26 %). Les autres se sont dit indécis à ce sujet.

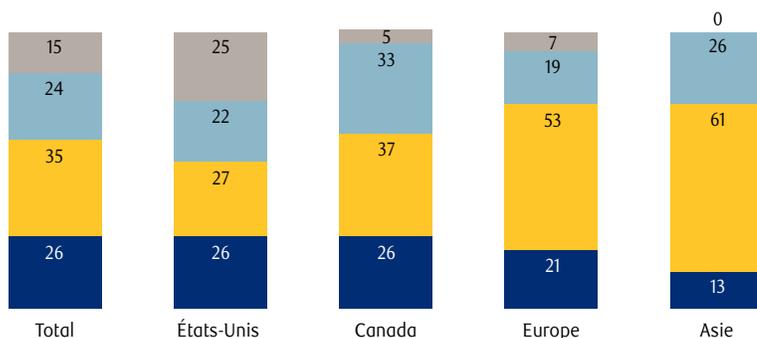
Le degré d'appui manifesté envers l'établissement de cibles favorisant la diversité varie d'une région à l'autre. En ce qui a trait aux cibles relatives à la diversité des genres, les résultats sont similaires aux États-Unis et en Europe, soit respectivement 44 % et 48 % d'avis favorables. Les répondants canadiens ont manifesté le plus haut degré d'appui (60 %), comparativement à 35 % en Asie. L'établissement de cibles favorisant la diversité des minorités visibles a reçu l'appui de 47 % des investisseurs au Canada, 45 % aux États-Unis, 37 % en Europe et 19 % en Asie. Il convient de noter qu'un pourcentage assez important d'investisseurs n'étaient

pas sûrs de ce qu'ils pensaient de l'adoption de cibles de diversité des genres ou des minorités visibles au sein du conseil d'administration. Les résultats allaient de 23 % aux États-Unis à 46 % en Asie pour ce qui est de la diversité des genres, et de 24 % (aux États-Unis) à 54 % (en Asie) pour la diversité des minorités visibles.

Quant à la façon d'augmenter la diversité au sein des conseils d'administration, la préférence des répondants allait à la fois aux propositions des actionnaires et à la dynamique du marché, environ le tiers (34 %) des répondants préférant l'une ou l'autre de ces options. Là aussi, les préférences des investisseurs aux États-Unis cadraient avec celles des investisseurs au Canada et en Europe. Les résultats ont toutefois été différents entre les États-Unis et le reste du monde pour ce qui est de la réglementation gouvernementale, option privilégiée par seulement 7 % des répondants américains, par rapport à 20 % au Canada, 31 % en Asie et 15 % en Europe.

Figure 6 : Quelle importance accordez-vous à la divulgation des politiques de diversité et d'inclusion lorsque vous envisagez d'investir dans une société ?

■ Très importante ■ Importante ■ Assez importante ■ Peu importante  
En pourcentage



Les États-Unis se distinguent également par leur relatif manque d'intérêt envers la divulgation de renseignements sur les politiques et objectifs de diversité et d'inclusion. Entre 49 % et 61 % des répondants ont affirmé qu'ils considéraient la production de rapports sur les politiques de diversité et d'inclusion, sur les objectifs connexes, et sur les écarts de rémunération entre les genres et les groupes ethniques, comme importante ou très importante. Pour la plupart de ces énoncés, la proportion d'investisseurs aux États-Unis ayant qualifié la production de tels rapports d'« importante » ou de « très importante » n'est pas fortement à la traîne des autres régions ; or, à chacun de ces énoncés, au moins un quart des répondants américains ont déclaré qu'ils considéraient comme « peu importante » la production de rapports, ce qui est nettement supérieur à la proportion d'investisseurs de cet avis au Canada, en Europe et en Asie.

En ce qui a trait à la divulgation d'information, les répondants qui ont affirmé être satisfaits étaient plus nombreux que ceux s'étant déclarés insatisfaits du niveau de divulgation des émetteurs en ce qui concerne les critères ESG (43 % étaient satisfaits contre 23 % qui étaient insatisfaits), ainsi que de la qualité des déclarations (41 % par rapport à 26 %). Le degré de satisfaction sur ces deux points s'est avéré nettement plus élevé au Canada qu'en Europe, aux États-Unis ou en Asie. Les répondants semblent compter davantage sur les actionnaires (46 % à l'échelle mondiale) que sur les organismes de réglementation gouvernementaux (26 %) ou les organisations du secteur (19 %) pour prendre l'initiative d'inciter les entreprises à augmenter leur niveau de divulgation en ce qui a trait aux critères ESG.

Aux États-Unis, un plus grand nombre d'investisseurs institutionnels (52 %) qu'en Europe (47 %), au Canada (39 %) et en Asie (25 %) comptent sur les actionnaires pour assumer ce rôle auprès des entreprises. Les investisseurs asiatiques et canadiens étaient plus susceptibles que ceux des États-Unis et de l'Europe de s'en remettre aux organismes de réglementation gouvernementaux pour réclamer des entreprises qu'elles fournissent plus de renseignements.



# Les actions demeurent la catégorie d'actif privilégiée pour l'intégration des critères ESG

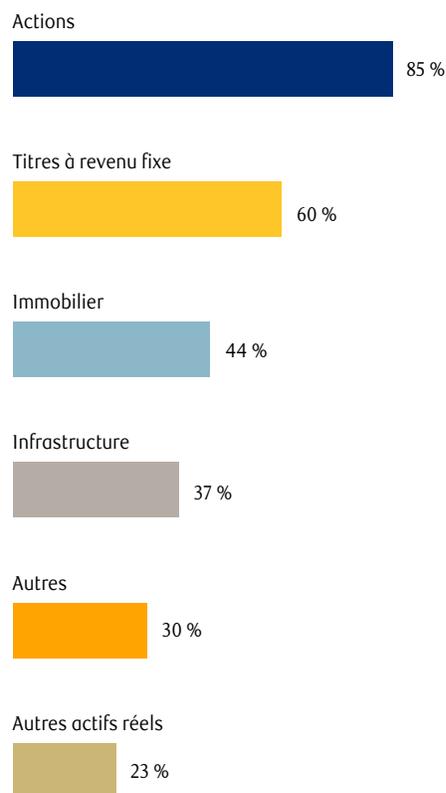
Comme l'an dernier, la grande majorité (85 %) des répondants dont l'organisation applique les principes ESG les intègrent à leur processus de gestion des actions. La plupart (60 %) intègrent également ces principes à leur processus de gestion des titres à revenu fixe. Moins de la moitié d'entre eux intègrent les principes ESG à la gestion de leurs placements dans le secteur immobilier (44 %), des infrastructures (37 %) ou autres (30 %). En 2019, ces trois catégories d'actif s'étaient également classées après les actions et les titres à revenu fixe ; les catégories « autres » et « infrastructures » ont toutefois permuté. Sur le plan régional, les investisseurs canadiens et européens seraient beaucoup plus susceptibles que les investisseurs américains et asiatiques d'intégrer les principes ESG à la gestion de leurs placements en actions, en titres à revenu fixe, dans l'immobilier et dans les infrastructures.

Bien que les répondants aient largement reconnu l'importance d'intégrer les critères ESG dans les stratégies d'actions et de titres à revenu fixe, un tiers d'entre eux estimaient qu'il était plus important de le faire pour les actions, alors qu'une infime proportion (2 %) jugeaient plus important d'intégrer ces critères pour les titres à revenu fixe.

Peu de répondants (13 %) ont déclaré qu'il existait suffisamment de produits à revenu fixe intégrant les critères ESG (près de la moitié, soit 47 %, ont par ailleurs déclaré ne pas en être sûrs). Une majorité de répondants ont dit croire que l'intégration des critères ESG était tout aussi importante pour les titres à revenu fixe d'État que pour les titres à revenu fixe de sociétés (33 %) ou qu'elle était plus importante pour les titres à revenu fixe de sociétés (30 %) ; très peu de répondants (5 %) ont dit croire que l'intégration des critères ESG était plus importante pour les titres à revenu fixe d'États ou d'organismes supranationaux et gouvernementaux.

Figure 7 : À quelles catégories d'actif appliquez-vous les critères ESG dans le cadre de votre processus de gestion de portefeuille ?

Pourcentage d'investisseurs dans le monde



## Les investisseurs ont l'investissement d'impact dans leur ligne de mire

Les résultats du sondage révèlent que les investisseurs prévoient s'intéresser de plus près à l'investissement d'impact au cours des années à venir. Un peu moins du tiers des investisseurs institutionnels interrogés (31 %) ont déclaré que les portefeuilles de leur organisation comprenaient des produits d'impact et 40 % ont indiqué qu'ils prévoient affecter des liquidités à l'achat de tels produits au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'une hausse par rapport aux 28 % qui avaient affirmé la même chose l'an dernier.

L'augmentation du pourcentage d'investisseurs institutionnels qui ont déclaré utiliser des produits d'impact (par rapport à 27 % en 2019 et à 26 % en 2018) pourrait indiquer que les répondants ont réellement mis leur plan à exécution à cet égard. En 2018 et en 2019, le nombre de répondants qui avaient fait part de leur intention d'augmenter l'utilisation de produits d'impact était de près de 30 %.

À ce chapitre, les résultats obtenus aux États-Unis correspondaient aux réponses recueillies dans le reste du monde. Cela dit, les investisseurs en Europe sont ceux qui ont davantage l'intention d'affecter des liquidités à l'achat de produits d'impact (63 %). Les Asiatiques arrivent en deuxième place (48 %), suivis des Américains (36 %) et des Canadiens (33 %).



## Rôle de l'expert-conseil en placement

Le nombre d'experts-conseils en placement institutionnels qui ont retenu les services de gestionnaires de fonds intégrant les critères ESG à leur processus de gestion de portefeuille a légèrement augmenté cette année, atteignant 80 % à l'échelle mondiale, comparativement à 77 % au cours de chacune des deux dernières années. Cette année, 65 % des répondants ont affirmé le faire pour certains mandats, par rapport à 50 % l'an dernier. Pendant ce temps, le nombre d'experts-conseils en placement institutionnels qui ont

retenu les services de gestionnaires de fonds intégrant les critères ESG à leur processus de gestion de portefeuille pour l'ensemble de leurs mandats est tombé de 27 % en 2019 à 14 %.

La moitié ou plus des experts-conseils qui retiennent les services de tels gestionnaires de fonds exigent que ceux-ci rendent compte régulièrement de leurs pratiques relatives à l'intégration des critères ESG (71 %), au vote par procuration (58 %) et aux activités visant à engager le dialogue

(50 %). Moins de la moitié (45 %) des répondants exigent de tels gestionnaires qu'ils rendent compte de leurs pratiques en matière de diversité et d'inclusion ; cette proportion n'était toutefois que de 21 % en 2019. De façon générale, le sondage a révélé que le nombre d'experts-conseils demandant à leurs gestionnaires qu'ils leur fournissent des rapports ESG avait augmenté depuis l'an dernier. Ces résultats sont uniformes partout dans le monde.

« ... le nombre d'experts-conseils en placement institutionnels qui ont retenu les services de gestionnaires de fonds intégrant les critères ESG à leur processus de gestion de portefeuille a légèrement augmenté cette année... »



## Conclusion



Le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2020 révèle que l'intégration des critères ESG a énormément gagné en popularité dans le monde entier. La proportion d'investisseurs au Canada et en Europe qui se sert des critères ESG pour prendre des décisions de placement, que ce soit beaucoup ou quelque peu, a augmenté en 2019 et de nouveau en 2020. Le recours aux principes ESG aux États-Unis est toutefois resté stable au cours de chacune des deux dernières années. L'Asie a par ailleurs maintenant dépassé les États-Unis au classement de l'adoption globale des critères ESG.

**« ... l'intégration des critères ESG a énormément gagné en popularité dans le monde entier. La proportion d'investisseurs au Canada et en Europe qui se sert des critères ESG pour prendre des décisions de placement a augmenté de nouveau en 2020. »**

La tendance générale à l'adoption des critères ESG continue de s'accroître à l'échelle mondiale. Étant donné que 2020 a été, dans l'ensemble, une année de croissance continue pour l'adoption des principes de l'investissement responsable, il est logique de se demander si la crise de la COVID-19 a contribué à cette croissance. Les résultats du sondage indiquent toutefois que la pandémie a joué un rôle minime à cet égard. L'augmentation s'explique plutôt par les principales préoccupations qui sous-tendent les critères ESG. Plus particulièrement, celles qui se rapportent à la lettre « E » des critères « ESG » semblent être les principales forces motrices de l'intégration de ces critères dans les processus de décisions de placement. Étant donné l'abondance des moyens d'action envisageables au chapitre de l'environnement, on peut penser que les gains réalisés cette année seront durables.

## Profil des répondants



Le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2020, mené du 16 juin 2020 au 30 juillet 2020, met en lumière les opinions des investisseurs institutionnels et des experts-conseils aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Asie (principalement au Japon). Les États-Unis représentent plus de la moitié (55 %) des réponses au sondage, suivis du Canada (23 %), de l'Europe (13 %) et de l'Asie (5 %).



Au total, le sondage rend compte des réponses de 809 participants. Les conclusions de ce sondage peuvent être acceptées et considérées comme sûres à 95 %, la tolérance d'échantillonnage étant de +/-3,4 %.

# RBC Gestion mondiale d'actifs

Pour nous joindre :

au Canada : [institutions@phn.com](mailto:institutions@phn.com)

aux États-Unis : [gamusmarketing@rbc.com](mailto:gamusmarketing@rbc.com)

Partout dans le monde : [gamukmarketing@rbc.com](mailto:gamukmarketing@rbc.com)

Visitez nos sites Web Gouvernance et investissement responsable aux adresses suivantes :

[rbcgam.com/gri](http://rbcgam.com/gri)

[rbcgam.com/esg](http://rbcgam.com/esg)



Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. **Il n'a pas non plus pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement** à de tels conseils. Ce document ne peut pas être distribué aux investisseurs résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au [www.rbcgam.com](http://www.rbcgam.com).

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, s'il est approprié et permis de le faire, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les opinions contenues dans le présent document reflètent le jugement et le leadership éclairé de RBC GMA, et peuvent changer à tout moment. Ces opinions sont données à titre indicatif seulement et **ne visent pas à fournir des conseils financiers ou liés aux placements et ne doivent pas servir de fondement à de tels conseils**. RBC GMA n'est pas tenue de mettre à jour ces opinions.

RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier ces renseignements, ou de cesser de les publier.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Comme toutes les stratégies de placement, celle-ci comporte un risque de perdre la totalité ou une partie du montant investi. Les rendements estimatifs indiqués, le cas échéant, sont présentés à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Les rendements réels pourraient être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués, et pourraient varier considérablement, surtout à court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

® / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.

© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., octobre 2020

